

25 MARS

Journée internationale contre le trafic d'organes



Site officiel de la Journée accessible [ici](#)

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

25 mars : Journée internationale contre le trafic d'organes

Pourquoi cette journée existe-t-elle ?

■ Le 25 mars marque l'ouverture à la signature de la Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains.

Ce jour-là, les États Parties et les autres pays sont encouragés à organiser des actions visant à : attirer l'attention sur un crime transnational qui prospère dans l'ombre, exploitant le désespoir de personnes vulnérables et de patients fortunés prêts à tout pour obtenir un organe ; souligner qu'il s'agit d'une grave violation des droits humains et encourager l'adoption de lois fondées sur des principes éthiques universels.

■ **Le trafic d'organes constitue une grave violation des droits humains.** Il exploite les plus vulnérables et détruit la confiance dans les systèmes de santé.

■ **Pour lutter contre ce fléau, la mobilisation de tous est nécessaire.** Les autorités, le personnel de santé, les juges et les citoyens doivent connaître les risques et les outils disponibles pour prévenir ce délit.

■ **Les objectifs** de cette journée sont **clairs**:

▶ **sensibiliser le public** au trafic d'organes, à ses mécanismes, à ses risques et aux moyens de prévenir ces crimes;

▶ **promouvoir la ratification et la mise en œuvre** de la Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains, premier traité international juridiquement contraignant qui oblige les États à criminaliser le trafic d'organes et à prendre des mesures globales pour prévenir et combattre ces crimes.

A qui s'adresse cette Journée ?

■ **Toute personne ou institution peut se joindre à la commémoration de cette journée:**

- ▶ professionnels de santé et équipes de transplantation;
- ▶ victimes, associations de patients et ONG;
- ▶ autorités locales, régionales et nationales;
- ▶ forces de l'ordre et autorités judiciaires;
- ▶ hôpitaux et établissements de santé;
- ▶ universitaires et établissements de formation;
- ▶ le secteur privé engagé en faveur de systèmes éthiques et sûrs;

Comment célébrer cette Journée ?

■ **Les autorités publiques, la société civile, les institutions sanitaires et les partenaires privés sont invités à s'approprier cette Journée et à choisir les initiatives qui correspondent le mieux à leur réalité.** Ces dernières peuvent consister en :

- ▶ lancer des campagnes de sensibilisation ou élaborer des supports d'information destinés aux citoyens;
- ▶ organiser des journées, des conférences ou des tables rondes pour débattre et partager des connaissances ;
- ▶ dispenser des programmes de formation spécialisés destinés aux professionnels de santé, aux forces de l'ordre et aux opérateurs juridiques ;
- ▶ intégrer des contenus spécifiques sur le trafic d'organes et l'éthique dans les programmes éducatifs des universités et des facultés de médecine et de droit ;
- ▶ produire et partager des contenus audiovisuels (vidéos, publications pour les réseaux sociaux) qui aident à expliquer le problème et les solutions possibles de manière claire et directe ;
- ▶ traduire, adapter ou diffuser les supports et ressources élaborés par le Conseil de l'Europe ;

✉ organtrafficking@coe.int

🖱 www.coe.int/organtrafficking

✂ [@CoE_Health](https://twitter.com/CoE_Health)

📌 [Health Protection - Council of Europe action](#)

#EndOrganTraffickingDay